



AÉROPORT
TOULOUSE-BLAGNAC



APPROCHE EQUILIBREE

28/08/2020



 **AÉROPORT
TOULOUSE
BLAGNAC**
www.toulouse.aeroport.fr

 dgac

Direction générale de l'Aviation civile

DSAC

Ministère de la transition écologique

Préambule

- Une métropole à l'urbanisation croissante : des interactions accrues entre l'empreinte sonore de l'aéroport et le tissu urbain
- Une stabilité du nombre de mouvements sur les 20 dernières années
- Mais
 - une augmentation du nombre de vols de nuit en 2017/2018
 - des nouvelles populations exposées par des expérimentations de nouvelles trajectoires Nord et Sud

➤ Une **étude d'approche équilibrée**
pour réduire l'impact en terme de nuisances sonores



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



D S A C

Impact économique

- **Emploi :**

Réalisée par la Région Occitanie en 2017 : étude des retombées socio-économiques du transport aérien
5147 emplois direct hors emplois des constructeurs

- **ATB** : aéroport d'Airbus

- **Rôle sur le développement économique :**

Une des portes d'entrées régionales pour le développement économique dans les domaines industriel et touristique

- **Situation Covid :**

La majorité des entreprises de la plateforme sont en activité partielle

Sommaire

- **Diagnostic**
- **L'approche équilibrée**
- **La mise en place pour ATB**



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



DSAC

Diagnostic



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



D S A C

Actions déjà menées sur ces 5 piliers

Pilier : Planification et gestion des sols

- Maîtrise de l'urbanisme : Plan d'Exposition au Bruit – PEB 2007
- Insonorisation des riverains : Plan de Gêne Sonore – PGS 2003
+12 300 familles insonorisées, satisfaites à 95 %
- Observatoire des autorisations d'urbanisme en cours de présentation

Pilier: Réduction du bruit à la source

- Evolution de la qualité de la flotte, renouvellement
- Evolutions technologiques des aéronefs, ex : A320 NEO

Pilier: Incitation financière

- Modulation redevance d'atterrissage, fonction de la qualité acoustique et heure
- Modulation taxe sur les nuisances sonores aériennes, fonction de la qualité acoustique et heure.

Actions déjà menées sur ces 5 piliers - 2

Pilier: Procédures opérationnelles

- Contre QFU en cœur de nuit – trajectoire la + éloignée du centre-ville
- Décollages en seuil de piste en cœur de nuit – avion + haut sur centre-ville
- Interdiction des anticipations de départ avant 6h00
- Choix des décollages moindre bruit
- Descente continue en cœur de nuit
- Expérimentation procédures aériennes au nord demandées par la CCE en 2016
- Code de bonne conduite

Actions déjà menées sur ces 5 piliers - 3

Pilier : Restrictions d'exploitation

- Arrêté de restrictions opérationnelles 2013
=> 10 EPNdB de 22h à 0h /13 EPNdB de 0h à 6h
- Engagement sur le nombre de vols en cœur de nuit de 2010: -40 % en 2019
- Reprogrammation des vols hors du cœur de nuit
- Observatoire Cœur de nuit pour suivre les engagements
- AIRBUS:
 - adaptation logistique BELUGA pour éviter le cœur de nuit
 - remplacement BELUGA_ST par BELUGA_XL

Volet information, communication

Système SENTINELLE

Bulletin TEMOIN

Site Internet

Gestion des plaintes



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

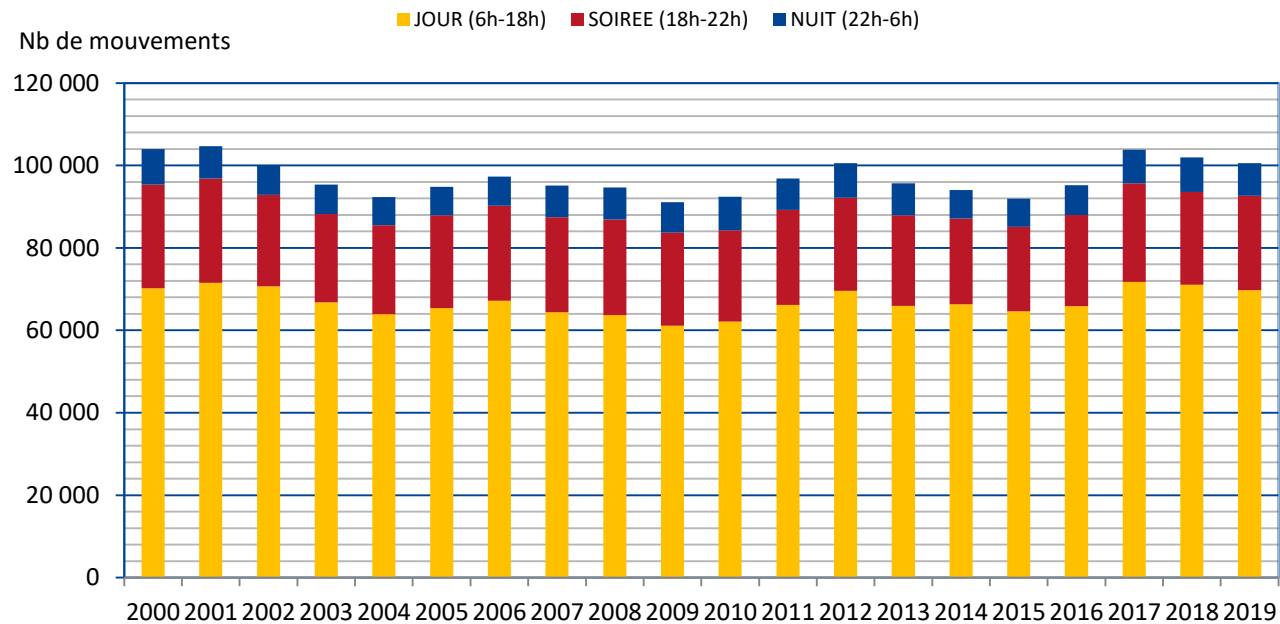


DSAC

Historique mouvements d'aéronefs

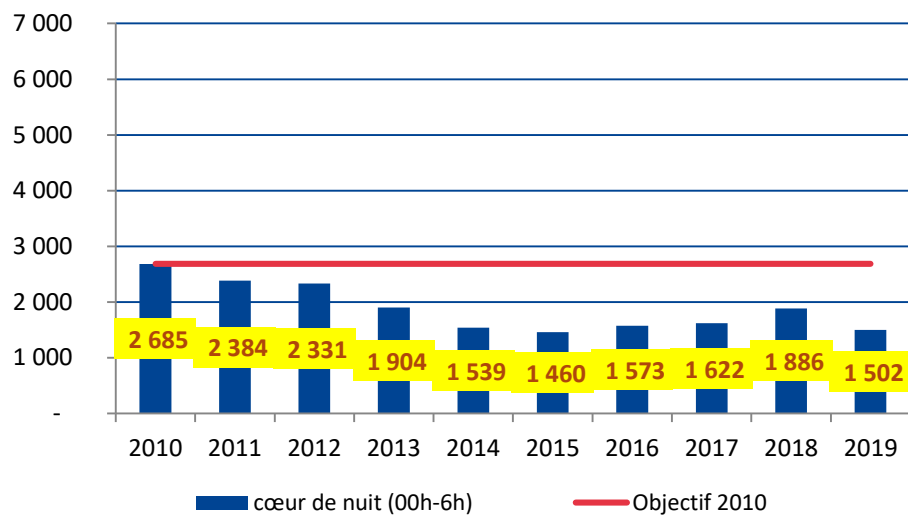
⇒ **Stabilité depuis 20 ans**

Evolution du trafic par période

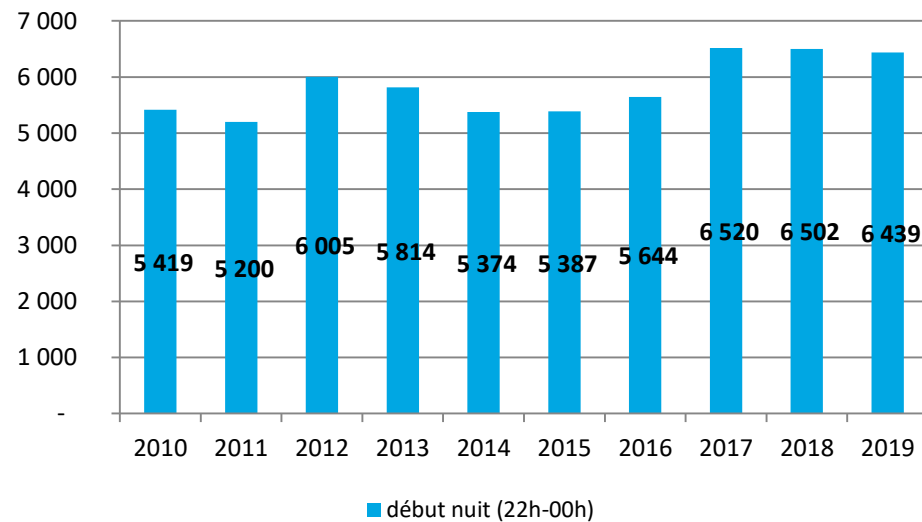


Trafic nocturne

Evolution du trafic 0h - 6h



Evolution du trafic 22h - 0h



L'approche équilibrée



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



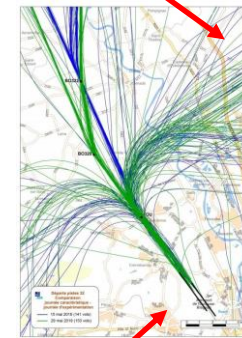
D S A C

Principes

Directive européenne 2002/30/CE -règlement (UE) N° 598/2014 Procédure élaborée par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale

- « Contribuer à l'amélioration de l'environnement sonore et limiter ou réduire le nombre des personnes souffrant des effets potentiellement nocifs des nuisances sonores du trafic aérien »
- « Faciliter la réalisation d'objectifs spécifiques, y compris sanitaires, en matière d'atténuation du bruit de façon à aboutir au développement durable de la capacité des aéroports et des réseaux de gestion du trafic aérien, dans une perspective «porte à porte».

AIR



SOL



- Doit être issu d'un PPBE

Propositions d'objectifs

- Limitation des nuisances sonores en cœur de nuit au sud, à un niveau à définir en fonction des scénarios développés
- Maitrise du niveau de nuisances sonores globales en cœur de nuit à définir en fonction des scénarios développés
- Limitation des nuisances sonores en nuit complète à un niveau à définir en fonction des scénarios développés



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



Organisation de la démarche

Préfecture 31 :

- Commanditaire, portage politique de la démarche
- Validation du cadre général de l'étude
- Validation des conclusions et des actions à mettre en œuvre

DDT : associé à la démarche pour le volet territorial

DGAC/DSAC :

- Représentant de l'Etat pour la maîtrise d'ouvrage
- Pilotage de la démarche

DGAC/SNA : participant pour les mesures relevant de ses compétences

ATB :

- maître d'œuvre de la démarche
- Passation du contrat au prestataire pour réalisation de l'étude
- Suivi gestion de projet pour l'exécution de l'étude

AIRBUS : participant à la démarche en tant que partie prenante

Prestataire : conduite de l'étude

Organisation de la démarche - 2

Interview de l'ensemble des parties prenantes :

- élus du territoire,
- monde économique
- associations
- entreprises œuvrant sur la plateforme,
- actionnaires



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



D S A C

Organisation de la démarche - 3

- Recueil des attentes, contraintes, intérêts des parties prenantes
- Inventaire détaillé des actions déjà réalisées par ATB / acteurs de la P/F
- Benchmark des bonnes pratiques
- Scénarios :
 - sur la base d'hypothèses proposées dans le cahier des charges,
 - autres scénarios à l'initiative du prestataire.

Pour chaque scénario, au regard des attentes de chaque partie prenante :

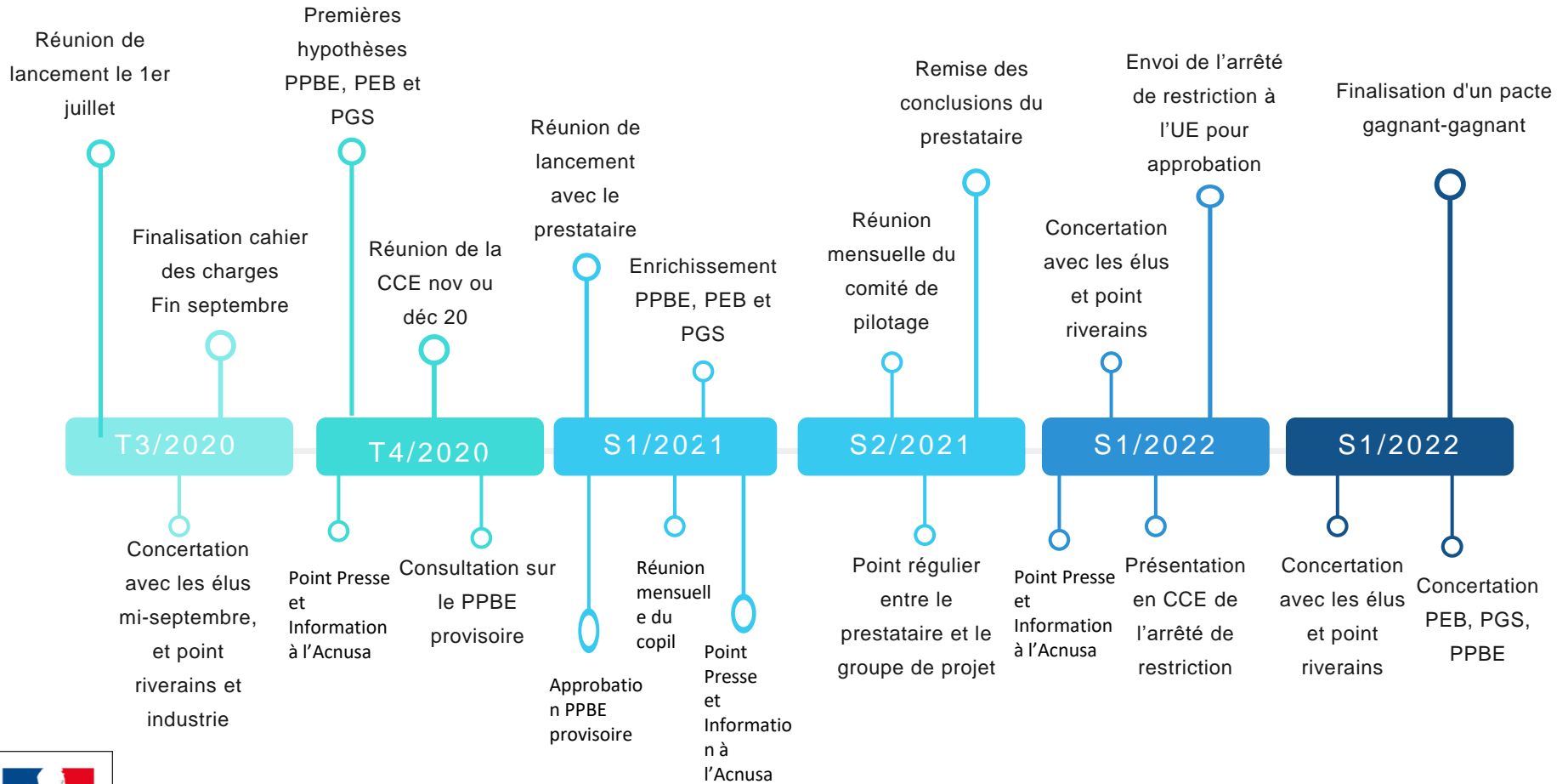
- Avantages/Inconvénients/Contraintes
- Faisabilité des solutions,
- Calendrier de réalisation.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



APPROCHE ÉQUILIBRÉE BLAGNAC



*Merci de
votre attention*



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



D S A C